

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Au p'tit monde de franco Inc.	Numéro de permis 526036	Date d'inspection Le 05 février 2024	
Nom de l'établissement Les 30 Watts		Numéro de téléphone (506) 458-9915	
Adresse 715 Priestman Street Fredericton NB E3B 5W7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sabrina Diotte		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
32(1) L'exploitant d'un établissement agréé fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu intérieure, lesquels sont : a) variés et en quantité suffisante pour le nombre d'enfants qui y sont bénéficiaires de services et leur âge. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	32(1)(a)	12 févr. 2024	05 févr. 2024
32(1) L'exploitant d'un établissement agréé fournit du matériel et de l'équipement dans l'aire de jeu intérieure, lesquels sont : d) gardés propres et en bon état. Commentaires : La lacune est maintenant conforme.	32(1)(d)	12 févr. 2024	05 févr. 2024

Commentaires généraux
Les salles de classe ont été nettoyées et réorganisées. De nouveaux matériaux ont été ajoutés dans les deux salles de classe. Veuillez vous assurer que les salles de classe restent propres et que le matériel est entretenu. Je recommande le renouvellement.

original signé par
Sabrina Diotte

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 05 février 2024

Date

original signé par
Eve Gendron

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 05 février 2024

Date